

Valais : dans le prolongement de la campagne nationale

Autor(en): **mc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1446

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VAUD

PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET PRISE EN CHARGE: TROUVER DES MOYENS CONCRETS

Dans le canton de Vaud, le Bureau cantonal de l'égalité a démarré cet été une recherche préparatoire sur la violence conjugale en collaboration avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. Cette recherche préparatoire in-



Halte à la violence contre les femmes dans le couple. Cette brochure a été élaborée dans le cadre d'une campagne contre la violence conjugale menée par la Conférence des déléguées à l'égalité de Suisse. La brochure révèle notamment qu'une femme sur cinq en Suisse a subi de la violence physique ou sexuelle dans sa vie de couple et que deux femmes sur cinq ont connu de la violence psychologique.

tervient à la suite d'un certain nombre d'entretiens effectués en automne 1999 avec des représentants des institutions concernées pour envisager d'étendre au canton de Vaud le relevé statistique des cas de violence conjugale mis sur pied à Genève. Il est apparu au terme de ces entretiens que la récolte de données quantitatives sur la violence conjugale ne répondait pas à un besoin prioritaire des acteurs et actrices de terrain, le contexte actuel appelant en effet à considérer d'autres types de mesures d'utilité plus immédiates.

La démarche à présent entreprise par le Bureau de l'égalité et l'Institut de médecine sociale et préventive vise donc à mieux cerner les attentes des différents milieux professionnels en prise avec la réalité de la violence conjugale. Elle permettra, dans un deuxième temps, de développer un projet qui se situe au plus près des besoins des intervenant-e-s, en termes de prévention, de dépistage ou de prise en charge, et contribue ce faisant à une amélioration significative de la situation des femmes victimes de violence conjugale dans le canton de Vaud, cela conformément au programme d'action adopté par le Conseil fédéral suite à la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin.

A noter enfin que parallèlement à la conduite de cette recherche exploratoire, le Bureau de l'égalité prévoit d'éditer une brochure d'information sur la problématique de la violence conjugale qui contiendra toutes les explications et les adresses utiles relatives à cette question. La brochure devrait être prête d'ici à la fin

de l'année et sera diffusée auprès de tous les milieux professionnels concernés.

mc

VALAIS

DANS LE PROLONGEMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE

Pendant la campagne nationale de 1997, le Bureau valaisan de l'égalité avait lancé plusieurs actions qui visaient plus particulièrement à thématiser la violence envers les femmes dans le couple et à faire prendre conscience du fait que, dans un



La violence contre les femmes peut être considérée comme une forme de "menace préventive": lorsque la répartition des rôles ne suffit plus à maintenir les femmes dans la position qui leur est assignée. Ainsi, on peut envisager le viol non pas uniquement un délit sexuel, mais un acte de violence comportant des composantes sexuelles.

canton où le personnel spécialisé ne traitait souvent cette problématique que d'une manière marginale, le phénomène de la violence contre les femmes devait absolument être suivi de façon rigoureuse.

En collaboration avec le centre LAVI, le projet aujourd'hui en cours au Bureau valaisan de l'égalité cherche à intensifier l'impact de la campagne de 1997 avec pour objectif à long terme d'améliorer la situation des femmes concernées. Le projet peut se résumer par les mots clés suivants: sensibilisation, information, contacts, soutien, coordination des ressources, synergies, amélioration des offres existantes.

Pour ce faire, diverses mesures préventives sont prévues:

- casser le silence, encourager les femmes concernées à chercher du soutien

- sensibiliser l'environnement des femmes concernées

- provoquer une réflexion chez les auteurs de violence pour réduire leur violence

- sensibiliser les professionnel-le-s dans tous les domaines (médecins, juristes, etc.)

- créer un réseau: les professionnel-le-s confrontés à la violence envers les femmes sont obligés de collaborer avec d'autres professionnel-le-s. (police, juristes, psychologues, etc.)

Il est prévu d'organiser une journée d'information/sensibilisation ainsi qu'une journée de formation.

mc